

Procès-verbal
Conseil d'établissement
Mercredi 17 février 2021
19 h TEAMS

Présences : Madame Mélanie Charbonneau, directrice
Madame Catherine Dion, parent
Monsieur David Lemieux, parent
Monsieur Alexandre Poulin, parent
Madame Geneviève Dessureault, parent
Madame Valérie Gaudet Zwibel, enseignante
Madame Sarah Côté-Imbeault, enseignante
Monsieur Luc Labrosse, enseignant
Madame Josée Tarditi, technicienne du service de garde
Monsieur Laurent Rousseau, membre de la communauté

Absence : -

Public : Monsieur Frédéric Poulin, parent
Madame Kouatar Didsi, parent
Madame Dafni Pappas, stagiaire au deuxième cycle
Monsieur Alexis Degrace, éducateur du service de garde
Madame Catherine Brunet, parent substitut

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 02
2. Questions du public	Question de Frédéric Poulin, demande de l'information sur la communication de cas COVID. Mélanie répond immédiatement. Si les enfants n'ont pas fréquenté l'école pendant qu'ils étaient positifs, l'école n'a pas la responsabilité de communiquer avec les parents de l'école puisque la contagion est restée à la maison. Ceci fait suite aux cas de parents qui ont testé positif et que les enfants ont été retiré avant d'être infecté.
3. Adoption de l'ordre du jour (r)	<i>C.É., 2021-02-17 (1)</i> <i>L'adoption de l'ordre du jour est proposée par David Lemieux. Sarah Côté Imbeault appuie.</i>
4. Lecture et adoption du procès-verbal (2020-10-21)- (r)	<i>C.É., 2021-02-17 (2)</i> <i>David Lemieux propose l'adoption du procès-verbal du 20 janvier 2021. Geneviève Dessureault appuie la proposition.</i>
5. Suivi du procès-verbal du 20 janvier 2021 (i)	Concernant la question du public sur le recyclage des masques. Après recherche, il est considéré que les mesures de recyclage sont équivalentes à jeter les masques aux poubelles. Donc aucune mesure ne sera prise au CSSMB. Les tests sur le plomb dans l'eau, ont décelé quelques

problèmes. Ils ont été corrigés, les fontaines accessibles ont été remplacé et les points d'eau non remplacé ont été identifiés comme lieux où l'on peut se laver les mains.

Les tests d'aération sont très sévères pour les écoles, les tests qui ont eu lieu dans l'école se sont avérés sous le niveau nécessaire pour obliger des correctifs. C'est une très bonne nouvelle. Voir Annexe 1.

Le photographe a été choisi, les dates pour les photos scolaires sont tombées pour le 16 et 17 septembre 2021.

Dans les formations du CSS, il est indiqué que la prise de note lors des CÉ pourrait être une dépense admissible dans le budget du CÉ. Il est demandé de s'informer au comité de parents comment cela se passe dans les autres écoles.

6. Correspondance (i)

Aucune correspondance.

7. Mot du représentant au Comité de parents (i)

Lors du dernier comité de parents, Dominic Bertrand est venu présenter les taux de réussite du CSS. Il a fait une mise à jour des cas Covid dans le CSS :

- 1200 élèves
- 300 enseignants
- 450 groupes fermés

Il a été mentionné que l'objectif du gouvernement Legault est qu'il y ait des maternelles 4 ans dans toutes les écoles en 2023. Le plan de développement du CSS a aussi été présenté.

8. Reddition de compte des mesures protégées (r)

C.É., 2021-02-17 (3)

Le gouvernement distribue de l'argent au CSS qui la redistribue aux écoles. L'attestation du CSS est présentée aux membres présents.

Le CÉ confirme que le CSS Marguerite-Bourgeoys a transféré le montant de 17 815\$ dans le cadre des mesures protégées, proposé par Josée Tarditi et appuyé par Valérie Gaudet- Zwibel.

9. Formation du MÉQ aux membres du conseil d'établissement (i)

Les membres du CÉ, chacun leur tour, présente un résumé de chaque thème de la Formation du MÉQ aux membres du conseil d'établissement.

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/>

Le CÉ a l'obligation de suivre la formation, le résumé des thèmes se continuera lors de la prochaine séance.

10. PÉVR 2020-2021 (i)	<p>Les résultats scolaires du plan d'engagement vers la réussite 2019-2020 du CSS Marguerite-Bourgeoys sont présentés aux membres du CÉ.</p> <p>Les résultats du bulletin de la première étape 2020-2021 du CSSMB au primaire et au secondaire sont présentés aux membres.</p>
11. Critères d'inscription (r)	<p>C.É., 2021-02-17 (4)</p> <p>Les membres du personnel se sont mobilisés afin de demander de modifier l'ordre de priorité d'admission des enfants. Il demande d'ajouter un critère afin de prioriser les enfants des membres du personnel régulier.</p> <p>Les écoles à projet particulier alternatif peuvent, appuyée par leur conseil d'établissement, donner la priorité aux élèves dont au moins un des deux parents est un employé régulier de l'école et réside sur le territoire du CSSMB.</p> <p><i>Le CÉ appuie la démarche de l'équipe école afin de permettre aux enfants des employés réguliers d'intégrer l'école des Saules Rieurs avant la pîge, proposer Sarah Côté Imbeault et appuyé par Valérie Gaudet- Zwibel.</i></p>
12. Campagnes de financement (i)	<p>Le CÉ discute du sondage proposé par le comité Ils Fonds la fête. Le sondage sera envoyé le vendredi au retour de la relâche.</p> <p>Il est suggéré d'intégrer un historique de la campagne de financement et de sa philosophie au message joint au sondage dans l'info de la semaine.</p>
13. Intégration des nouveaux employés (i)	<p>Il est discuté que les nouveaux employés se présentent avec une fiche profil ou capsule vidéo qui pourrait être présenté aux élèves.</p> <p>Il est proposé d'intégrer des entrevues avec les nouveaux membres du personnel dans le journal étudiant ou dans l'info de la semaine.</p> <p>Il est proposé d'ajouter le sujet « accueil du nouveau personnel avec le rôle du parent, de l'enfant et de l'enseignant dans le guide de la coéducation. Geneviève Dessureault se chargera de faire la proposition à l'équipe du comité réflexion pédagogique.</p> <p>Il est proposé de faire des activités de connaissances et jumelages. Mélanie Charbonneau se chargera d'en faire part au comité accueil.</p>
14. Aide aux parents (r)	<p>Au niveau de la maternelle, les enseignants se sont consultés pour voir comment allait leur famille, tous sont enthousiastes, l'aide se trouve surtout au niveau de la gestion de l'école en période COVID. C'est principalement au niveau du support individuel qu'ils sentent que nous devrions travailler.</p> <p>Geneviève Dessureault propose de dégager un membre</p>

	<p>du personnel afin de faire des appels personnalisés aux nouvelles familles et les rediriger vers les bons services internes ou externes au besoin. Mélanie verra ce qui serait possible de faire avec le budget restant de la mesure.</p> <p>Point reporté</p>
15. Sorties éducatives (r)	Aucune
16. Nouveautés des comités école (i)	<p>Le comité plein-air est à la recherche de petits vélos pour les modifier sans pédale et chaîne. Une proposition de projet a été envoyée à notre député fédérale. Elle a proposé à chaque école de Verdun de financer un projet d'environ 2 000 \$ qui appuie le projet éducatif de l'école et contribue au bien-être et la réussite éducative des élèves.</p>
17. Nouveautés du personnel de l'école (i)	<p>En maternelle, tout va bien. De nouveaux thèmes choisis par les enfants stimulent les enseignantes professionnellement. Les randonnées en raquette se poursuivent.</p> <p>Au premier cycle, beaucoup de plein-air, Luc souligne la semaine de la persévérance scolaire et les enseignants ont débuté les cours de sexualités.</p> <p>Au deuxième cycle, beaucoup de plein-air aussi, visionnement de la conférence de Laurent Duvernay tardif mercredi dans le cadre de la semaine de la persévérance scolaire.</p>
18. Nouveautés du service de garde (i)	<p>Plusieurs sorties dans les parcs plus éloignés. Josée est en télétravail à temps plein, Alexis, Émile et Julie s'occupent du soutien sur place.</p>
19. Nouveautés de la direction (i)	Remis à la prochaine séance
20. Question diverses	Aucune
Annexe 1.	<p>Bonjour Madame Charbonneau,</p> <p>Le 11 février 2021, une équipe du Service des ressources matérielles a effectué l'analyse de 4 classes de l'école primaire des Saules-Rieurs selon la méthodologie demandée par le ministère. Tel qu'annoncé par le ministère de l'Éducation, l'objectif de cette analyse était d'évaluer les taux de dioxyde de carbone (CO₂) dans votre établissement.</p> <p>À l'école des Saules-Rieurs, l'analyse des résultats démontre que les taux de CO₂ respectent le seuil de 1000 ppm requis par le ministère. Les résultats obtenus dans</p>

l'établissement oscillent entre 698 ppm et 912 ppm lors d'une occupation avec élèves des locaux. Cela nous indique que l'application du protocole de ventilation est adéquate. Entre-temps, nous vous invitons à poursuivre la promotion du protocole d'aération et d'en assurer le respect.

De plus, nous vous invitons à diffuser l'information auprès de votre Conseil d'établissement.

Pour toute question, je vous invite à me contacter.

Cordialement,

Marc Bisson,
Ressources Matérielles
CSSMB